



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sourds et malentendants

Question écrite n° 103960

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication, comme elle l'a déjà fait à maintes reprises, sur la difficulté récurrente des sourds et malentendants à accéder à l'information. À la télévision, les débats sont - certes - sous-titrés, mais les sourds et malentendants l'avouent : il leur est compliqué et fatiguant de suivre un débat par des sous-titres et c'est pourquoi ils réclament qu'un interprète soit systématiquement prévu lors de toute élection. En 1995, une grande manifestation avait eu lieu et 21 ans, après, les quelques 6 millions de sourds et malentendants que compte la France estiment que les choses ont peu évolué. Elle lui demande donc de prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter l'accès à l'information de tous les citoyens pour tous les débats à la télévision, en période électorale ou non.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103960

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mai 2017](#), page 3131

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)